

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 99

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants

POLITIQUE

Le Conseil fédéral a décidé de relancer la discussion sur la réforme du gouvernement. Il songe à instaurer un régime de type présidentiel. Le Parlement aurait un droit de regard sur la politique extérieure qui est à l'heure actuelle un domaine réservé du gouvernement. La Commission des institutions politiques du Conseil national a demandé au Conseil fédéral de présenter son projet devant le Parlement avant fin 1998.

La dette de la Confédération s'élève à 88 milliards de francs fin 1996. Elle a donc doublé depuis 1990.

Le comité «En finir avec l'État fouineur» a lancé sa campagne référendaire contre la loi adoptée en mars par le Parlement.

L'interruption de grossesse doit être légalisée au cours des quatorze premières semaines. Le Conseil fédéral a mis en consultation jusqu'au 31 août le projet de modification du Code pénal.

Une pétition signée par 1682 communes a été remise aux Chambres. Elles réclament un coin de Constitution bien à elles.



Le Conseil fédéral a fixé les dates des votations de 1998 aux 15 mars, 7 juin, 27 septembre et 29 novembre.

SÉCURITÉ SOCIALE

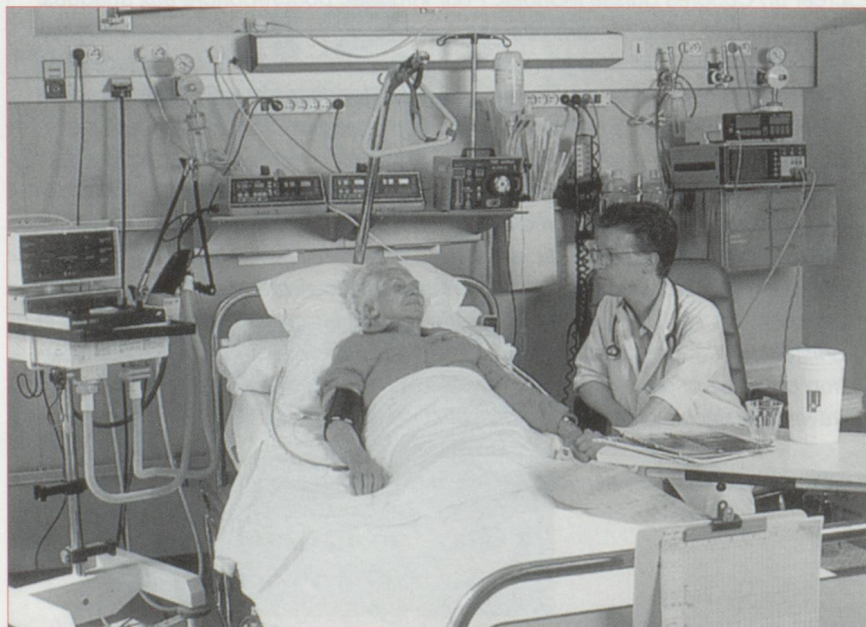
La 10^{ème} révision de l'AVS, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1997 a rendu le travail des caisses de compensation plus complexe. Des retards interviennent dans l'établissement des dossiers. Il est conseillé aux futurs rentiers de s'annoncer trois à quatre mois avant l'âge de la retraite.

Une pétition munie de 250 000

signatures «Pour sauver l'homéopathie», a été déposée auprès de l'Office intercantonal de contrôle des Médicaments

Les compagnies d'assurance ne veulent pas de la réintroduction du droit de timbre sur les primes d'assurance-vie. Le bras de fer est engagé avec le Conseil fédéral.

Les montants inutilisés des subventions à l'assurance-maladie ne seront pas distribués. Les cantons garderont la haute main sur la réduction des primes.



Les coûts de la santé ont presque doublés en Suisse en 10 ans, principalement en raison de la hausse des tarifs hospitaliers.

TRANSPORTS

Les camionneurs tirent à boulets rouges sur la taxe poids lourds. Cet impôt ne saurait faire regagner des parts de marché des transports au rail qui n'est plus adapté à la demande.

Tout contribue à ce que l'axe Hambourg-Gêne devienne la colonne vertébrale du transport ferroviaire européen, selon les partisans de la ligne du Simplon. Par ailleurs, l'aménagement de la ligne Iselle-Novare sera mis en chantier en juillet.

Le Conseil fédéral incite les camions à prendre le rail. Il ne compte pas interdire le trafic routier, mais le taxer au prix fort. Reste à négocier le tarif avec Bruxelles.

de l'actualité suisse

DÉFENSE

450 à 500 millions de francs vont être consacrés à l'acquisition d'un nouveau système radar Florako. Il devra assurer la surveillance aérienne militaire.

Les quatre entreprises d'armement de la Confédération vont être partiellement privatisées. Elles deviendront des sociétés d'économie mixte, la Confédération restant majoritaire.

JUSTICE

Le Conseil fédéral n'a pas bloqué les avoirs de la famille Mobutu. Aucune demande n'avait été déposée en ce sens et Berne estime que les biens en argent de l'ex-président zaïrois sont peu importants. L'essentiel de sa fortune consisterait en propriété foncière.

Le Tribunal militaire de Lausanne a finalement acquitté au bénéfice du doute Goran G, un serbe de 32 ans jugé pour violation grave des lois de la guerre. La Cour a relevé la confusion d'identité et la contradiction des témoins. L'homme, incarcéré depuis deux ans, s'est vu allouer un dédommagement de 100.000 francs.

FONDS JUIFS

L'association des vétérans de l'armée suisse dénonce : «Il est inacceptable que les hommes et les femmes qui ont donné les meilleures années de leur vie à leur patrie soient déconsidérés aujourd'hui par des gens qui n'ont jamais été pris dans l'étau que constituait le national-socialisme fasciste».

La commission Bergier est au complet. Elle a engagé vingt-quatre collaborateurs, sur cinq cents candidats. La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) s'est réjouie de la nomination de son président, Rolf Bloch à la présidence du Fond spécial en faveur des victimes de l'Holocauste.

L'autorité de tutelle de la Ville de

Zurich a recensé pour 3,3 millions de francs en déshérence à Zurich dans les années 60-70. Les cinq cents cas concernés ont été annoncés à la Confédération conformément à la procédure prévue en 1962. 1,3 millions de francs ont pu être restitués aux ayants droit.

La direction du Fonds spécial est au complet : les membres représentant la communauté juive sont le prix Nobel de la Paix Elie Wiesel, l'ancien ministre israélien Josef Burg et le député de la Knesset Avraham Hirshson. Du côté suisse, Rolf Bloch, président de la direction du Fonds, la Lucernoise et ancienne présidente du Conseil des États Josi Meier, l'ancien Conseiller d'État genevois Bernard Ziegler et l'ancien préposé à la sécurisation des documents d'Etat René Bacher.

La Banque des règlements internationaux fera toute la lumière sur ses relations avec l'Allemagne. Elle publiera prochainement un rapport sur ses transactions d'or avec l'Allemagne nazie. En 1939, les sommes investies en Allemagne atteignaient 294 millions de francs, les Allemands payant en retour un million de francs par mois d'intérêt. La BRI a reçu notamment treize tonnes et demie d'or de la Reichsbank. La paix revenue, elle a appris qu'une partie de l'or reçu revenait aux banques centrales de Belgique et de Hollande. Cet or a été par la suite restitué à ces deux pays par l'intermédiaire de la commission tripartite (États-Unis, Grande-Bretagne, France).

ÉCONOMIE

Le renchérissement annuel est resté stable à 0,5% en avril. Ce résultat confirme les prévisions de la banque nationale suisse. Zschokke a remporté un beau contrat en Allemagne avec la construction du grand stade de Leipzig. Le chantier coûtera 86 ou 156 millions de francs, selon le projet choisi.

Roche tient sa place de second chimiste bâlois. En 1996 la progression des ventes a été de 10,7% et le bénéfice s'est accru de 15,6%.

Telecom PTT prend la défense du français comme langue d'échanges internationaux. Le groupe a reproché à l'Office fédéral des Communications d'essayer d'imposer l'anglais dans son organisation. L'OFCOM a même proposé à l'Union internationale des Télécommunications l'usage de l'anglais comme langue unique. Les délégués francophones continuent à rejeter cette proposition, car l'usage du français permet notamment à plusieurs pays en voie de développement de se faire entendre sur la scène internationale.

Le groupe américain Silicon graphics vient d'agrandir son usine neuchâteloise : un investissement de 30 millions de francs qui devrait permettre la création d'ici 5 ans de 260 emplois.

SCIENCE

Robin E Offord, professeur de biochimie à l'université de Genève, a mis au point une molécule empêchant le virus du SIDA de s'introduire dans les cellules. Les résultats encourageants obtenus en laboratoire devront être confirmés sur l'homme.



Les acheteurs suisses ont fait pression sur les importateurs de baskets : Nike, Adidas, Puma se disent résolus à vendre des chaussures fabriquées dans les pays respectant les droits de l'homme et de l'enfant.

Henriette Nicolet